

- 1. Quels critères prioritaires pour les futurs CDI, notamment en F5 ?
- 2. Futures formations contremaître envisagées ?
- 3. Futures formations OPACA envisagées ?
- 4. Groupe de travail polyvalence : combien de réunions et de personnes par équipes, ...
- 5. Prime exceptionnelle de 600€ : quand et sous quelle forme ?
- 6. Odeurs pesantes dans les vestiaires et dans les douches.
- 7. Grille définitive des 6 équipes toujours pas affichée.
- 8. Combien de candidatures pour le poste de sécheur 2 ?
- 9. Tapis antiglisse installé dans la rampe menant à l'atelier "Robbe" : donne-t-il satisfaction ?
- 10. Porte du local casse-croûte M4/6 : pourrait-elle être à nouveau étanche aux bruits ?
- 11. Locaux cariste VPA, DGI et Hansen, suite à nos revendications NAO, nous demandons un constat des lieux.
- 12. Commission calendrier : il manque, contrairement à ce qui c'est toujours fait, une personne pouvant représenter son équipe et l'équipe F.
- 13. Labo : quelles sont les premières retombées suite au réaménagement ?
- 14. Nouveaux chariots : des retours des utilisateurs ?
- 15. Problème récurrent des parkings.

- 1. Critères prioritaires pour les futurs CDI :
 - 1. Comportement adéquat au respect des consignes de sécurité.
 - 2. Conduite Chariot (permis et utilisation dans nos murs en respect des consignes de sécurité)
 - 3. Autonomie au poste de travail, respect des 5S
 - 4. Qualité du travail.
 - 5. Assiduité.
 - 6. Intégration dans les équipes.
 - 7. Motivation (disponibilité et flexibilité).
 - Et enfin "avoir l'esprit Norpaper "
- 2. Signature effective de Christophe Demol depuis quelques semaines. Reprise de celle de Franck (Demol) dès son retour (fin août). Pas d'autre formation contremaitre à court terme.
- 3. La Direction souhaiterait privilégier deux de nos intérimaires sur la formation OPACA, afin de fidéliser ceux-ci. Elle explique que la formation semble être moins bénéfique à un embauché qui connaît de par son expérience papetière l'essentiel du contenu de cette formation. La Direction explique aussi que cette formation est onéreuse, et que par conséquent, la décision finale dépendra des aides de financement. Enfin, il faut aussi suffisamment de candidats d'autres papeteries pour que le CFA lance une cession.
- 4. La Direction a la volonté de travailler avec les délégations syndicales sur les polyvalences, (2 élu(e)s de chaque syndicat plus les Délégués Syndicaux). Nous souhaitons ouvrir cette commission aux "non syndiqués" du F5, au moins 1 par équipe. La Direction, ainsi que "fo", refusent cette idée. Lancement après équipe F.
- 5. La prime sera versée sur la paie de juin, et non par chèque, donc fin juin.
- 6. La direction va relancer YB sur les odeurs des vestiaires et sanitaires.
- 7. La grille est affichée depuis peu dans le bureau CF. Nous regrettons, comme tous les ans, un timing bien trop proche du début de la saison à 6 équipes. Nous soulevons le fait que le dit bureau est depuis quelques mois condamné par 4 CF sur les 5 titulaires et qu'il serait donc bon d'élargir cet affichage. Mieux, nous proposons de rouvrir le bureau, expliquant que les données confidentielles pouvant être mises en sûreté dans la grande armoire noire qui est dotée d'une serrure.
- 8. 5 candidats au poste sécheur MAP2 dont 4 ont l'aptitude.
- 9. La Direction indique que le tapis semble être bien accueilli. Nous confirmons que les personnes qui nous avaient fait part de ce problème nous ont retourné des avis satisfaisants.

- 10.
- 11. Voir le CE du 26.04. La Direction précise que ces 3 locaux ne sont en aucun cas des lieux de casse-croûte, et qu'elle veillera désormais à ce que plus personne n'y mange. Nous indiquons à La Direction que les gens sont parfois amenés à manger sur leurs lieux de travail. Par exemple lors des attentes de bobines pour finaliser un chargement de camion, lors des grosses pannes sur une des deux bobineuses, lors de retards conséquents suite à des avaries technique, etc... Il nous paraît donc évident que vouloir interdire ce fait d'usage, est une mauvaise chose. Nous expliquons que si cette obligation prévaut, elle entrainera à coup sûr des problèmes nouveaux (arrêt de MAP pour manque de mandrins par exemple), que jusqu'à maintenant les bobineurs et polyvalents évitent en "sacrifiant" leurs temps de casse-croûte, nous ajoutons qu'il n'est pas toujours possible de faire des relais.
- 12. Pour la commission calendrier, le problème a été résolu pendant le CE de la veille : G. Dufour remplacera D. Demarthe pour l'équipe A.
- 13. La Direction indique que la majorité des retours sont bons. Nous confirmons, en expliquant qu'un consensus semble en bonne voie. Les laborantins, en accord avec FM, testent le réaménagement sur plusieurs cycles avant de valider définitivement les emplacements de chaque instrument de mesure, afin de gommer les petits défauts encore existants.
- 14. La Direction n'a reçu que de bons échos sur les nouveaux chariots. Nous relevons juste un petit souci au niveau de la station où il semblerait que les fourches ne soient pas visibles pour les échanges de containers. La Direction prend note et va se renseigner auprès des personnes utilisatrices.
- 15. Nous soulevons de nouveaux des problèmes pour les salariés de l'usine de se garer lors des jours d'arrêts mensuels. Il semble qu'il y est encore des parents d'élèves qui prennent nos parkings comme étant un bien municipal. Cela occasionne non seulement des manques de places, mais la responsabilité de l'usine en cas de soucis. Nous mentionnons aussi de nouveau, les camions se garant le long de la rue de l'ancienne usine en pleine nuit, ceux-ci n'hésitant pas redémarrer leurs moteurs en pleine nuits pour réchauffer leurs cabines ; si nous comprenons que les chauffeurs essaient de se réchauffer, nous souhaitons aussi que les voisins dorment en paix. Nous invitons donc La Direction à trouver une solution adéquate afin de satisfaire le respect de tous.